

ARRETE n° 25-106

Portant sur la nomination d'un référent enseignant handicap

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu le règlement DFP visé par le CE du 06 juin 2024 et par le CA du 20 juin 2024.

ARRETE

Article 1 :

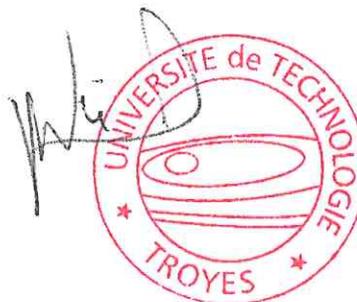
Madame Estelle DELOUX, Enseignante-Chercheuse, est nommée référente enseignant handicap à compter du 1^{er} mars 2025, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 28 février 2029.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « A-3-7 Référents et missions ponctuelles pour l'évolution des formations » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 24 février 2025,

Directeur à la Formation et à la Pédagogie
Alexandre VIAL



Original : DFP

Copies : Intéressée
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr